

Explorer la possibilité de créer des partenariats et le bien-être des collectivités

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) et plusieurs collectivités amorcent des discussions plus détaillées sur les moyens pouvant favoriser l'apprentissage et créer les partenariats qui seraient nécessaires pour soutenir la mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié.



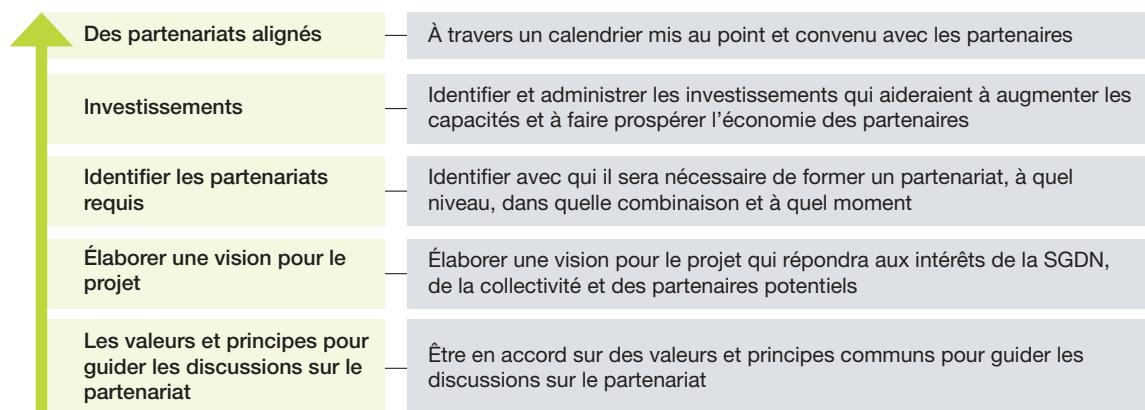
La SGDN a établi une feuille de route en plusieurs étapes pour guider ces discussions en matière de partenariat. Cette feuille de route vise à explorer la possibilité de faire progresser le projet en partenariat avec les gens de la région et à mettre en place le cadre requis pour réaliser le projet dans le cas où un site de prédilection était choisi dans la région.

Afin de soutenir ces discussions détaillées sur la possibilité de créer des partenariats et d'asseoir plus avant les bases sur lesquelles reposeront les décisions futures, la SGDN met actuellement en oeuvre un programme d'investissements à court terme. Ces investissements ont pour but d'appuyer les efforts menés en continu par les collectivités pour favoriser le bien-être de leurs résidents alors qu'elles examinent le projet et passent aux phases d'études plus intensives du processus de sélection d'un site. Ces investissements sont aussi destinés à renforcer la capacité des collectivités à participer aux discussions sur la création de partenariats, et si une d'elles était choisie comme site unique de prédilection, à accueillir le projet dans le futur.

Ces investissements s'ajoutent aux programmes de ressources *En savoir plus* existants qui aident financièrement les collectivités dans leurs démarches d'apprentissage, de discussion et de réflexion à propos du projet ainsi que dans leurs efforts d'engagement des collectivités voisines, y compris dans le cadre des activités de planification régionale du projet.

La **Gestion adaptative progressive** est le plan canadien pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Il a été choisi par le gouvernement fédéral en 2007 comme plan du Canada après un dialogue mené pendant trois ans avec des spécialistes et le grand public. Le processus de sélection d'un site de la SGDN englobe l'achèvement d'études de plus en plus détaillées et la concentration des efforts sur les régions ayant un plus grand potentiel à satisfaire les exigences strictes du projet. La SGDN travaille actuellement à identifier un site unique de prédilection d'ici 2023.

Feuille de route proposée pour explorer la possibilité de créer des partenariats (2017 à 2022)



Volets du programme

- » Le financement sera accordé sous forme d'investissements octroyés à la municipalité et à la collectivité des Premières nations qui se trouvent à proximité immédiate de la région où les activités de forage exploratoire sont planifiées et qui aident à organiser ces activités. En 2018, cet investissement s'élèvera à 300 000 \$ pour chaque collectivité admissible.
- » Administrés par la collectivité, ces fonds visent à :
 - Appuyer les efforts menés en continu par les collectivités pour favoriser leur viabilité et le bien-être de leurs résidents; et
 - Renforcer leur capacité à participer à des discussions sur la création de partenariats avec la SGDN et à accueillir le projet dans le futur en favorisant l'acquisition de compétences transférables.
- » Par souci de transparence et de bonne gouvernance, l'investissement de la SGDN se fera directement dans le fonds de réserve pour le bien-être de la collectivité établi à cette fin ou par un mécanisme semblable.
- » Chaque collectivité fournira chaque année à la SGDN un rapport sur l'utilisation de ces fonds. Un accès à ces rapports sera accordé aux membres de la collectivité qui en feront la demande auprès des autorités de leur municipalité ou de leur collectivité des Premières nations.

La SGDN examinera et pourrait affiner ce programme en 2019 en tenant compte de ce que nous aurons appris en travaillant avec les collectivités ainsi que des discussions engagées sur la création de partenariats.

**Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :**

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwm.ca
Site Web : www.nwmo.ca

